

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2023

IV- ADMINISTRATION GENERALE

Rapport n°5 : Approbation de la convention avec l'Établissement Public Foncier OCCITANIE-Commune de Vic-Fezensac

La Commune de Vic-Fezensac a pour projet la création d'une résidence intergénérationnelle qui s'inscrit dans le cadre de la revitalisation centre bourg du programme Petites Villes de Demain. Un îlot de bâtiments pourrait être propice au projet rue Cassagnoles.

Pour ce projet, la Commune a souhaité solliciter l'Établissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie, une structure publique qui est porteur foncier. S'agissant d'une démarche liée à l'habitat, la Communauté de communes est également partie prenante. C'est la raison pour laquelle le conseil communautaire est amené à se prononcer dans les termes de la délibération proposée.